

## PC8

# PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Ce **reportage photographique** permet d'**illustrer l'environnement de l'aire d'étude éloignée** et ceci afin de se rendre compte des perceptions des zones d'implantations potentielles depuis l'extérieur et de prévoir l'étendue des influences visuelles.

Suite à l'étude des structures paysagères par l'Atelier Mathilde Martin, 18 points de vue ont été choisis depuis les routes principales, les chemins voisins, les monuments historiques, et les lieux de vies. Ils sont choisis depuis les lieux publics, fréquentés, accessibles et ayant une potentielle visibilité vers le centre de l'aire d'étude.

Aux vues du peu de données à évaluer compte tenu du contexte paysager peu diversifié (peu de voies de circulations publiques, végétation masquante, habitat regroupé...), les prises de vues ne sont pas classées par thème mais par points de vues stratégiques (croisements, lieux de vies, vues depuis les . Ces points de vue sont classés cependant par distance par rapport au centre de l'aire d'étude, le n°1 étant le plus éloigné et le n°18 le plus proche. **L'intégralité des points de vue sont présentés dans l'étude paysagère et patrimoniale réalisée dans le cadre du présent dossier par l'Atelier Mathilde Martin. Les 6 points les plus éloignés sont présentés dans ce document (de 1 à 6).**

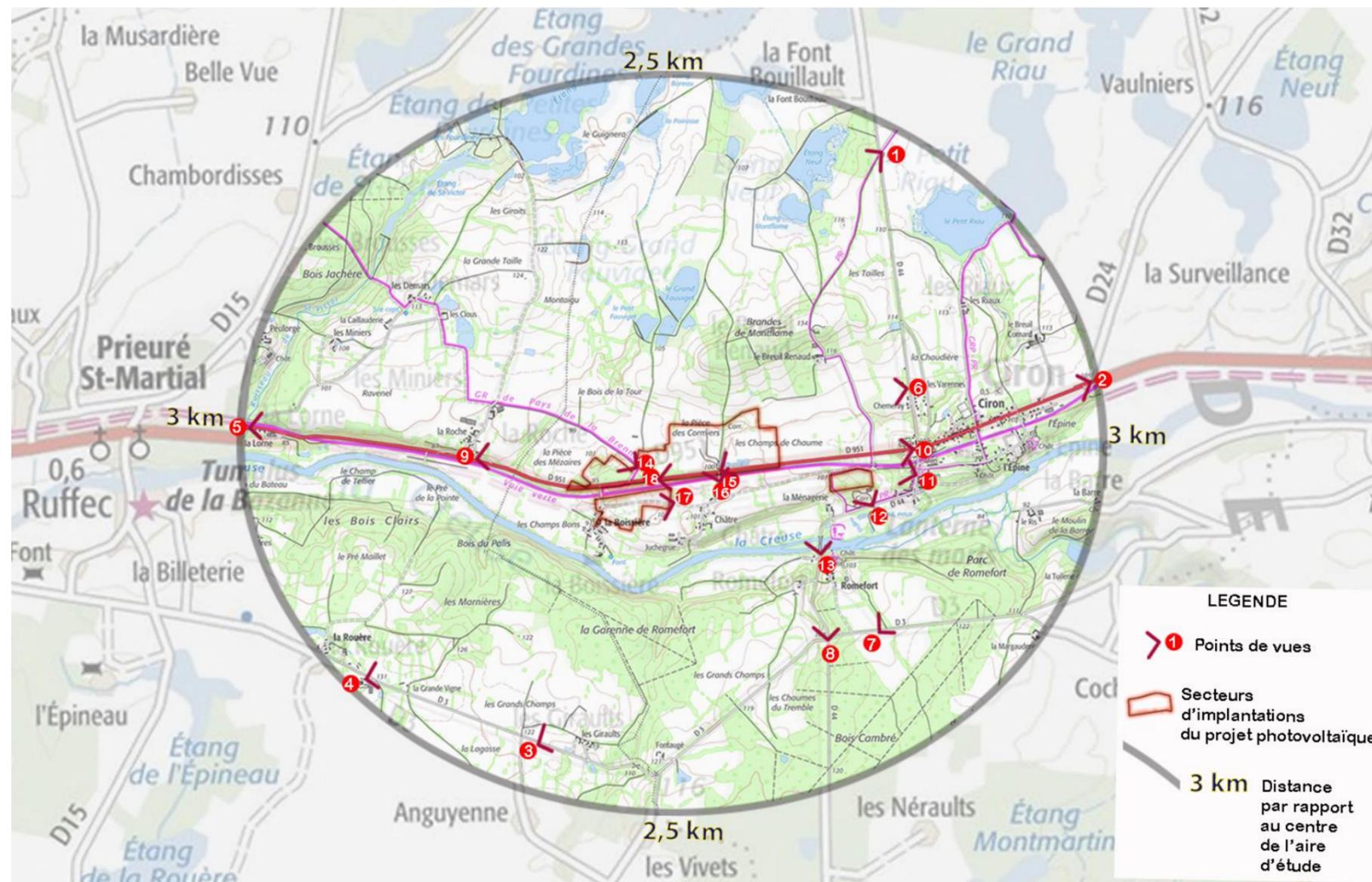


Figure 1 : Localisation des points de vue (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 1 : Depuis le sentier de randonnée qui traverse la RD44 au Nord de l'aire d'étude

Au nord de l'aire d'étude, un sentier de randonnée qui traverse le Parc National de la Brenne traverse la D44 et se dirige vers le centre de l'aire d'étude et vers la zone d'implantation potentielle la plus à l'est. Ce sentier est très bucolique, il est bordé de haies champêtres et n'offre pas de vues dégagées lointaines. **Les vues sont cadrées par les haies et ne laissent pas la possibilité de voir dans les secteurs d'implantations potentiels des tables photovoltaïques.**



Figure 2 : Vue depuis le sentier à droite de la RD44 (Source : Atelier Mathilde Martin)

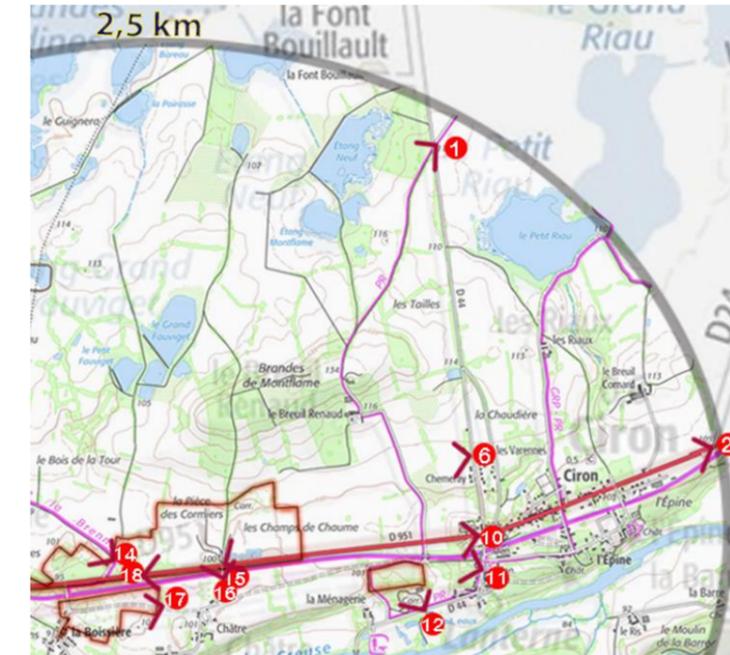


Figure 3 : Situation des points de vue (vue 13) (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 4 : Vue depuis le sentier à gauche de la RD44 (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 2 : Depuis le croisement de la RD24 et de la RD951 à l'entrée Est de Ciron

La D951 est la départementale qui traverse le village de Ciron et qui borde au plus près les zones d'implantations potentielles du projet photovoltaïque. Depuis le point le plus à l'est de l'aire d'étude éloignée, sur la départementale, la végétation, la distance (plus de 2 km) et l'habitat ne permettent pas de percevoir les zones d'implantations potentielles. **Les zones d'implantations potentielles ne sont pas visibles depuis l'entrée est du bourg.**



Figure 5 : Vue depuis l'entrée Est du bourg de Ciron (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 6 : Situation des points de vue (vue 2) (Source : Atelier Mathilde Martin)

### Vue 3 : Depuis la RD3 au niveau du lieu-dit « Les Giraults »

Depuis le sud des zones d'implantations potentielles, la D3 (à environ 2 km) est parallèle à la D951 en contre-bas, cependant, le relief et le bocage ne laissent pas de vues ni de surplombs vers les secteurs d'études. **Il n'y a pas de vues lointaines depuis cet axe.** Le boisement au niveau de la garenne de Romefort est dense et masquant.

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (2.5 km en contre-bas, non visible)



Figure 7 : Vue depuis la RD3 au niveau des « Giraults » (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 8 : Situation des points de vue (vues 3 et 4) (Source : Atelier Mathilde Martin)

### Vue 4 : Depuis la RD3 plus à l'Est du point 3 précédent au niveau de la « Rouère »

Tout comme précédemment, la distance, les haies et la topographie ne permettent pas les vues lointaines depuis ce point.

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (3 km en contre-bas, non visible)

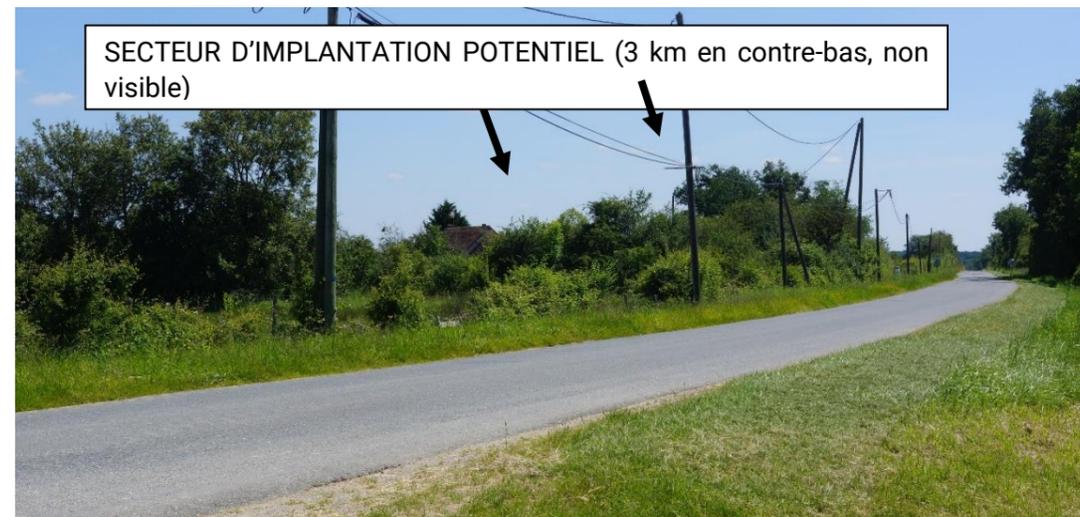


Figure 9 : Vue depuis la RD3 au niveau de la « Rouère » (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 5 : Depuis le point le plus à l'Ouest de l'aire d'étude au niveau de « La Lorne »

'La Lorne' est un petit groupement de maison le long de la D951 au bord de la Creuse. Cet endroit est encaissé dans le val de la Creuse et adossé à un coteau boisé, il n'offre pas de vues lointaines. La végétation est luxuriante et haute.

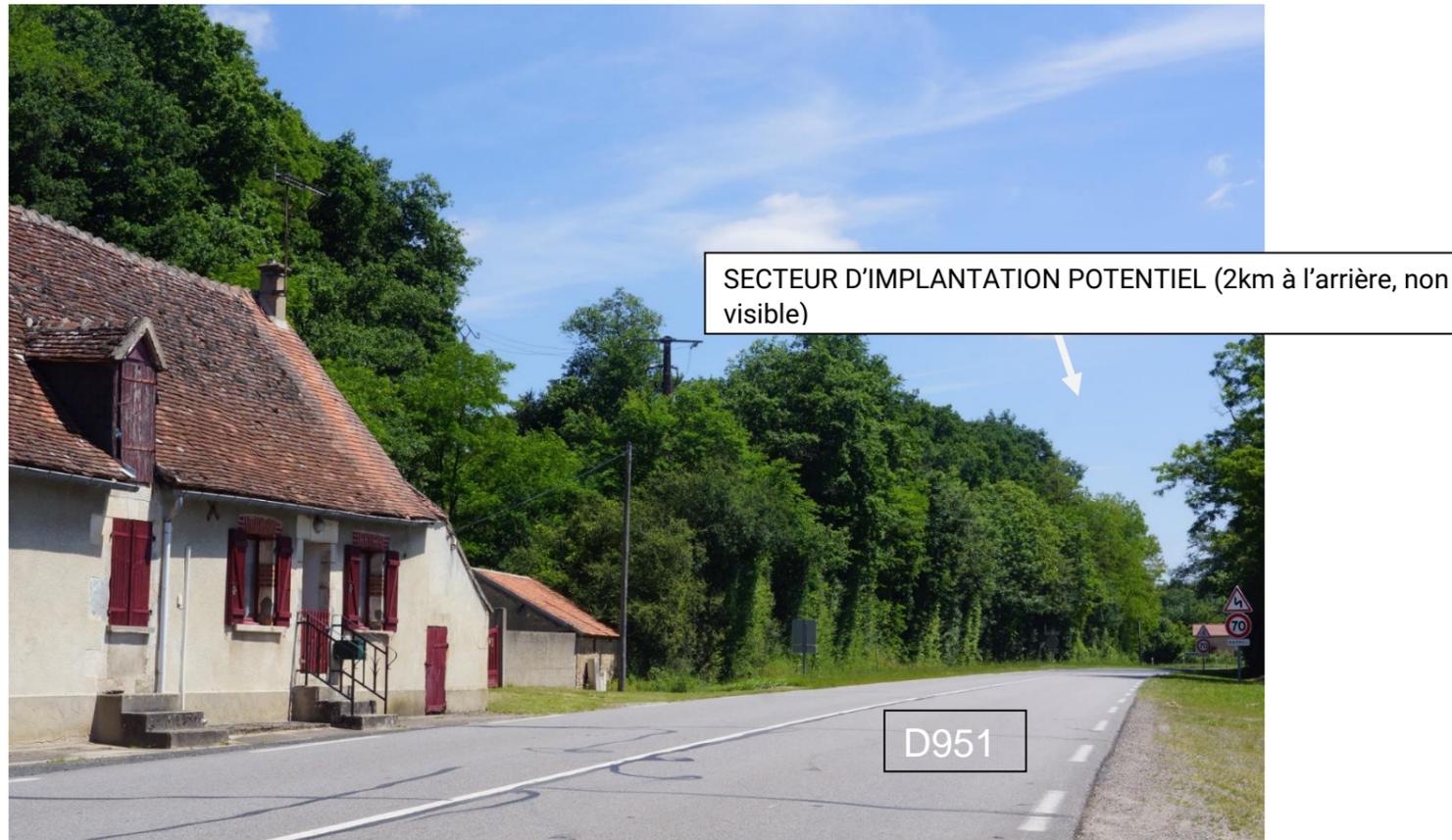


Figure 10 : Vue depuis la RD951 au niveau de « La Lorne » (Source : Atelier Mathilde Martin)

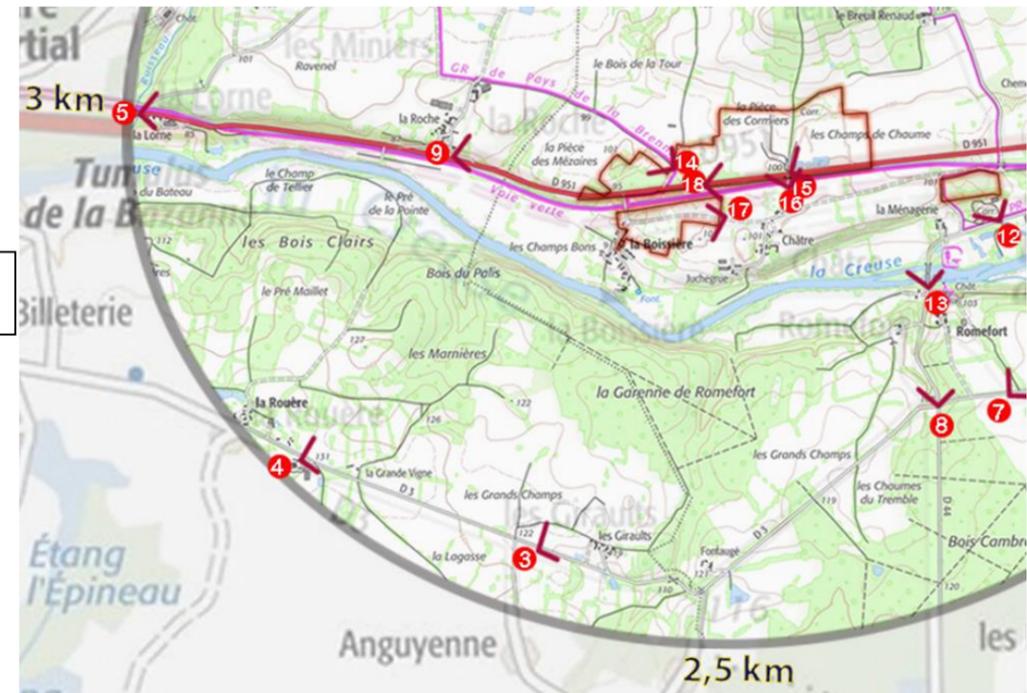


Figure 11 : Situation des points de vue (vue 6) (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 6 : Depuis la sortie Nord de Ciron sur la RD44

A travers les ouvertures entre les maisons situées en sortie nord de Ciron, compte tenu du bocage, il n'y a pas de vue vers les secteurs d'implantations potentiels.



Figure 12 : Vue depuis la sortie de Ciron sur la RD44 (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 13 : Situation des points de vue (vue 6) (Source : Atelier Mathilde Martin)